

FINANCE**Entraînement ciblé - Choix d'investissement, emprunt et plan de financement**

Cas adapté du sujet du DECF, UV4 « Gestion financière », session 2002 (SA LEBRIS ET MOREL, dossier 2) - dossier extrait pour un entraînement ciblé, actualisé (taux normal de l'impôt sur les sociétés à 25 %).

ENTRAÎNEMENT CIBLÉ

Durée indicative : 1 heure 15 minutes

Document autorisé :

Aucun.

Matériel autorisé :

Calculatrice de poche autorisée pour cet entraînement (vérifiez les règles propres à votre épreuve).

Il est demandé d'apporter un soin particulier à la présentation de la copie.
Toute information calculée devra être justifiée.
Arrondir les montants à l'euro le plus proche dans les calculs.

Notions et thématiques abordées

- Taux d'actualisation et coût du capital.
- Critères de choix entre projets de tailles différentes : VAN, TRI, indice de profitabilité, TRI différentiel.
- Critères globaux (ou intégrés) : VAN globale, TRI global.
- Tableau de remboursement d'un emprunt par annuités constantes.
- Capacité d'autofinancement prévisionnelle d'un projet.
- Plan de financement pluriannuel et équilibre de trésorerie.

Contexte

La SA LEBRIS ET MOREL est une librairie familiale qui vend des livres scolaires et universitaires en gros et au détail. Son dirigeant, Joël MOREL, pense qu'en étendant sa surface de vente et en se diversifiant, il pourrait régulariser son activité sur l'année, augmenter son chiffre d'affaires et son résultat, améliorer sa trésorerie et mieux résister à la concurrence.

Il a étudié la rentabilité de deux projets à réaliser successivement à partir de N+1. Cette rentabilité est jugée satisfaisante au regard des critères retenus.

TRAVAIL À FAIRE**Première partie**

1. Que représente, en règle générale, le taux retenu pour actualiser les flux de trésorerie ?
2. Les projets étant de montants différents, quels critères de choix peut-on utiliser ?
3. Quel est l'intérêt des critères intégrés ou globaux ?

Deuxième partie

Joël MOREL souhaite réaliser les deux projets selon les modalités décrites dans les annexes.

1. Présenter le tableau de remboursement de l'emprunt.

2. Pour le premier projet, calculer la capacité d'autofinancement prévisionnelle des trois premières années.
3. Présenter les trois premières années du plan de financement des deux projets. Distinguer, pour la première année, le début et la fin de l'année.
4. Commenter le projet de Joël MOREL et le conseiller.

Annexe 1 - Projets d'investissement

Premier projet : agrandir la surface de vente

- Aménagement du premier étage de l'immeuble de la librairie, dont la société est déjà propriétaire. Coût : 37 000 €, réalisé début N+1.
- Chiffre d'affaires annuel prévisionnel : 612 000 € HT l'année 1, puis 648 000 € HT les années suivantes.
- Excédent brut d'exploitation prévisionnel : 59 950 € l'année 1, puis 76 150 € les années suivantes.
- Besoin en fonds de roulement d'exploitation : 36 jours de chiffre d'affaires hors taxes, diminués de 10 800 €. Il est financé en début d'année.

Second projet : aménager le sous-sol

- Coût de l'aménagement : 25 000 €, réalisé début N+3.
- Capacité d'autofinancement prévisionnelle : 27 000 € par an, encaissée en fin d'année.
- Besoin en fonds de roulement d'exploitation : 36 000 €, constant sur toute la durée du projet, financé dès la réalisation de l'investissement.

Pour les deux projets

- Les aménagements sont amortis linéairement sur 10 ans.
- Taux de l'impôt sur les sociétés : 25 %.
- Les projets sont étudiés isolément : la trésorerie disponible au début de N+1 est considérée comme nulle.

Annexe 2 - Financement

Pour le premier projet, Joël MOREL a obtenu au début de N+1 un emprunt de 85 000 € au taux de 6 %, remboursable par trois annuités constantes de fin d'année, sensiblement égales à 31 799 €. Il compte réaliser le second projet au début de N+3 et le financer avec la trésorerie dégagée par le premier.